

Observat° n°13. Reçue le 14/07/22 par courriel

Fabienne et Laurent Thériot
Chloé, Naïs et Maya
Chalet Le Nant
1284 /52 rue des pins sylvestres
Le Gollet
La Rosière de Montvalezan

Le 14/07/2022

objet : Enquête publique sur la révision du PLU

à l'intention de Monsieur HOLEVAQUE, commissaire enquêteur

Monsieur,

Voici notre contribution à l'enquête publique que vous menez actuellement.

La Rosière, station familiale à laquelle nous sommes attachés depuis plus de 40 ans pâtit de la folie des grandeurs de la municipalité. Nous dénonçons la volonté clairement énoncée lors de réunions publiques parfois houleuses de développer toujours plus la station : étalement de l'urbanisation, augmentation exponentielle du nombre de lits et extension du domaine skiable se font au détriment de zones naturelles et ce à un rythme de plus en plus effréné.

Concernant le Gollet, nous souhaitons lutter contre l'artificialisation du sol et sommes opposés à la densification des constructions existantes en divisant par exemple les parcelles ou à la modification du PLU sur la Zone Bertrand Coffat que tout le monde appelle plus justement « la prairie ».

Ce développement à outrance va à l'encontre des enjeux climatiques auxquels nous devons déjà faire face. Nous souhaiterions que Montvalezan s'inscrive dans le plan Bio Diversité pour repenser de façon plus cohérente et éco-responsable son aménagement.

Bien cordialement,

Fabienne et Laurent Thériot